



Mairie : 02.97.38.81.31
Mail : brehan.mairie@wanadoo.fr
Site : www.brehan.fr
Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00 -17h00
Sam. : 9h00-11h30

Portail famille :
brehan.cartepius.fr

Permanence de M. Le Maire :
Mardi - mercredi - jeudi :
9h. à 12h. sur RDV si possible

Agence Postale Communale :
02.97.38.81.31
Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
Sam. : 9h00-11h30

Médiathèque : 02.97.28.10.16
Mar. : 9h00-11h30
Merc. : 10h00-12h00/13h30-17h.
Sam. : 9h00-12h30

Accueil Péri-scolaire :
02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51

Restaurant de Noël :
02.97.38.83.58

Pontivy Communauté :
02.97.25.01.70

STGS : eau - assainissement :
Urgence : 09.69.32.69.33

Presse : La Gazette : 06.75.33.20.71
Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Ouest-France : 06.88.79.13.04

Déchetteries : Crédin :
Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-17h.
Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.

Bréhan : déchets verts uniquement
Merc. : 9h30-12h.
Sam. : 9h30-12h./14h.17h.

Médecins :
Jean Thuail : 02.97.38.85.18
Nicolas Thuail : 02.97.38.83.33

Pharmacie Guillermic :
02.97.38.81.32
Pharmacie de garde : 32 37

Infirmiers : Beurel, Harnois,
Jouanno, Josso, Le Claire :
02.97.38.82.90
Davenet, Collet : 02.97.25.02.21

Masseur-kinésithérapeute :
Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98

Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33

Pompes funèbres:02.97.38.88.54

Vétérinaire : TALEB – Rohan :
02.97.51.50.47

Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119

INFORMATIONS MUNICIPALES :

👉 Depuis quelques jours des personnages, des animaux confectionnés à partir de pots de fleurs sont apparus à différents endroits de notre agglomération, un véhicule attend même les enfants sur le parvis de la mairie.

Merci, aux bénévoles qui font preuves d'imagination pour agrémenter notre bourg ainsi qu'aux personnes qui les encouragent en fournissant du matériel, des friandises...

👉 **Concours des maisons fleuries** : Bréhannais, Bréhannaises, embellissez vos maisons !

Que vous habitez le bourg ou la campagne, la Commune organise le concours des maisons fleuries. Les inscriptions sont ouvertes, dès à présent, à l'accueil de la mairie. Le jury passera courant juillet visiter les parcs, balcons, façades...

👉 **Permanence de Mme MAUGAIN Annick, Conseillère Départementale**, tous les 2^{ème} mardi de chaque mois, de 9h. à 12h., à la mairie de Bréhan, sur rendez-vous.

👉 **Transport scolaire** : Pour les inscriptions en ligne des collégiens et lycéens, pour la rentrée 2021/2022, il convient d'adresser un mail à : antennedevannes.transports@bretagne.bzh, avant le **30 avril**, avec les informations suivantes : adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les informations - nom, prénom, date de naissance et établissement de vos/votre enfant(s) pour l'année 2020/2021.

Un mail vous sera adressé, courant mai, afin d'accéder au portail d'inscription en ligne. En cas de difficulté, veuillez-vous adresser à la mairie.

👉 **Elections départementales et régionales, les 20 et 27 juin 2021** : • Date limite des inscriptions, sur les listes électorales, le 14 mai 2021.

• La Commune recherche des assesseurs et scrutateurs pour la tenue des bureaux et le dépouillement des scrutins. Les personnes bénévoles doivent être de préférence vaccinées contre la COVID 19. Inscriptions en mairie. Selon une circulaire gouvernementale à paraître, les assesseurs volontaires pourront être prioritaires pour se faire vacciner.

• Depuis le 6 avril 2021, les électeurs peuvent faire en ligne leur procuration depuis leur smartphone ou ordinateur. La procédure se déroule en 2 étapes :

- Réaliser votre demande en ligne sur le site : www.maprocuracion.gouv.fr

- Rendez-vous à la gendarmerie pour valider son identité.

👉 **Médiathèque - Fermetures exceptionnelles** : mardi 11 mai et la matinée du mercredi 12 mai, l'après-midi la médiathèque sera ouverte.

👉 **Activités multisports** - Reprise des activités extra-scolaires (en extérieur) :

Multisports 6-8 ans, le mercredi, 10h. à 11h. - Multisports + 8 ans, le mercredi, 15h30 à 17h.

Baby gym 3-6 ans, 11h. à 12h. Masque et gourde obligatoires.

👉 **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **avril, mai et juin 2005** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire). Prévoir livret de famille + CNI.

👉 **Entretien des murs et murets** : L'entretien des bas de murs ou de murets le long des trottoirs doit être réalisés par les propriétaires et locataires.

👉 **COVID** : Depuis le samedi 3 avril à 0 heure, tous les départements sont passés en couvre-feu renforcé, de 19 heures à 6 heures.

Les déplacements en dehors du couvre-feu sont autorisés sans attestation dans un rayon de 10 kms autour du lieu de résidence.

Au-delà des 10 kms ou pendant la période de couvre-feu, vous devez justifier d'un motif de déplacements et être muni d'une attestation de déplacement dérogatoire.

Sont notamment autorisés : Les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou de formation - Consultations de soins - Motif familial impérieux, personnes vulnérables ou précaires ou gardes d'enfants - Situation de handicap - Convocation judiciaire ou administrative - Déplacements de transit et longue distance - Achats de première nécessité - Déménagement - Démarches administratives ou juridique.

Le port du masque est obligatoire en agglomération dans toutes les communes du Morbihan.

VIE SCOLAIRE :

↳ **INSCRIPTIONS - ECOLE NOTRE DAME** : Les inscriptions pour la rentrée 2021-2022 sont ouvertes !! En effet, si votre enfant est né en 2018 ou 2019, il va pouvoir faire ses premiers pas dans notre école ! Les inscriptions sont possibles pour ces élèves nés en 2018-2019 et pour tous ceux désireux de venir nous rejoindre. Il vous est possible de prendre rendez-vous pour une visite de l'établissement au 02.97.38.88.26 ou par mail : eco56.nd.brehan@enseignement-catholique.bzh. Nous vous présenterons nos différents projets, notre organisation... En attendant n'hésitez pas à informer vos amis, vos voisins, votre famille... tous ceux qui pourraient être concernés par une future inscription, et à visiter notre blog : www.nd.brehan.fr ou notre page Facebook ! Au plaisir de vous rencontrer. Aurélie Daniel, chef d'établissement.

NOS COMMERCANTS et ARTISANS :

↳ **TERRES DE L'OUEST** : C'est le printemps à Terres de l'Ouest, venez y découvrir nos plants fleuris, des compositions prêtes à poser et les vivaces. N'oublions pas les plants de salades et divers légumes (courgettes, tomates, choux, aubergines...)

Prenez date, votre magasin sera ouvert le samedi 8 mai 2021 de 8h30 à 13h. à cette occasion venez profiter de -15% sur tout le magasin mais aussi participer à une tombola, sans obligation d'achat, uniquement le samedi 8 mai 2021 : 1° lot : un panier garni d'une valeur de 30 € - 2° lot : 1 potée fleurie d'une valeur de 20 € - 3° lot : un bon d'achat GAMM VERT de 10 €

Vente de gallinacées (poulettes, poules, pintades), se renseigner auprès du magasin pour plus de renseignements.

↳ **ROTISSERIE BREIZH & GRILL** : vous propose tous les mercredis son couscous à emporter 8€50 la part et pour ce week-end du 1^{er} et 2 mai, tous mes plats à emporter seront disponibles -t Dimanche matin, poulets grillés épices poulet rôti 15€. et poulets marinés 17€. Surtout pensez à réserver au 06.30.91.90.76, merci.

VIE ASSOCIATIVE :

↳ **COLLECTE DE SANG - CRÉDIN le MARDI 4 mai de 15H. à 19H. :**

L'Établissement Français du Sang et l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bréhan, Crédin, Pleugriffet et Rohan, invitent les donateurs de 18 ans à la veille des 71 ans à participer à la prochaine collecte, **sur RDV**, qui aura lieu le mardi 4 mai 2021 de 15h. à 19h., salle du complexe sportif de Crédin et faire face aux besoins toujours croissants. Il est donc possible de *choisir l'heure sans attendre*.

L'EFS met un service sur internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr, pour donner, réserver un créneau horaire à partir du 14 avril. Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si :

- vous avez été testé positif à la Covid-19 dans les 42 derniers jours

- vous avez eu des symptômes de la Covid-19 au cours des 42 derniers jours

- vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de covid-19 au cours des 14 derniers jours.

Les règles de sécurité seront appliquées, distances, désinfection etc... Il ne faut pas venir à jeun, mais limiter les matières grasses.

Un écart de 8 semaines est exigé entre 2 dons. Pour tous les dons, un document d'identité est obligatoire, tout comme l'inscription. Merci de motiver votre entourage et aussi d'accompagner un nouveau donneur. Alors faisons ou refaisons ce beau geste de solidarité pour tous ceux qui en ont besoin tous les jours - imprimé couvre-feu, cas n° 3. Renseignements ou aide : Tél : 02.97.38.83.52, Internet : « dondusang.net ».

↳ **CAOZERIE GALO : "Lés clôz de roches"** (sueut) : Tout en marchant, i crouéza Ghustave Chie-menu, son chefa é sa chârette. i n'a pàs zaü le temp de tendr la main pour chiner qhoqes grains qe sti-ci, laçant la bête, feuza mine de pàs le vaïr, é mourmouna : "tourne tai, j'eu pàs mai le temp. C'èt la saison de la seümerie". A qhoqes semeûnes de là, le clôz de Jôzè taet vert coume jamés. Par contr, den le clôz du vouézin, on veuillaet qe dés roches. Qhi qi s'taet pàssé, "j'eu pàs daü assez ragaler ma terre, chonga Ghustave". (A suedr). DITON : En avri tout ouézè fèt son ni.

↳ **Pour bien débiter la semaine !** Dans le cadre de la crise sanitaire, la boulangerie pâtisserie GOLVET a offert un croissant le lundi 26 avril 2021 à chaque résident, patient et salarié des associations Kervihan et Notre Dame de Joie.

Un grand merci à Patrice et Sarah, ainsi qu'à toute l'équipe pour ce geste !

Anne-Marie AUBRY, directrice EHPAD Ker-Laouen - Sandrine BILLAUD, directrice Ets Ker-Joie - Emmanuel MARTINEAU, directeur général association Kervihan.

↳ **Le Point Santé Mobile - Rappel des missions** : Aller vers les personnes habitant en zone rurale qui rencontrent des difficultés sur leur parcours de santé - Etre un lieu gratuit, d'accueil et d'écoute - Un lieu de prévention en matière de soins - Un lieu d'orientation vers les professionnels sociaux et médico-sociaux. Le camping-car est stationné sur le parking de la Maison Médicale à Rohan.

Une permanence a lieu le mardi 11 mai, de 13h45 à 16h45, sur rendez-vous au : 07.68.08.52.07.

↳ **LOLA BARRIÈRE - PSYCHOPRATICIENNE :**

Psychothérapie sur rendez-vous, au "Pôle médical Ty Lann" (les jeudis et samedis) et en téléconsultation (du lundi au samedi). Pour tout renseignement ou prise de RDV, vous pouvez me contacter par téléphone : 06.67.45.85.72 ou sur mon site internet : www.lolabARRIERE-therapie.fr

Décès :

Mme GUÉHENNEUX Yvette, décédée le 12 avril 2021 à Noyal-Pontivy.

Mme MACÉ Francine, décédée le 25 avril 2021 à Bréhan.